Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260709-DDEHU_26_07_01-DE

DouarneneZ
KUMUNIEZH ~ COMMUNAUTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 9 juillet de l'An Deux Mille Vingt-six à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 3 juillet 2026, s'est réuni à Douarnenez, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 25
Jocelyne POITEVIN, André GUILLEMOT, Philippe LE MOIGNE, Françoise LAOUÉNAN – LE LEC, Gildas HÉMERY, Marie-Pierre GUILCHER, Françoise PENCALET, Gaëtan OLIVIER, Marine GONIDEC, Ludovic QUELENNEC, Béatrice QUEFFELEC, Yves TYMEN, Marc RAHER, Sébastien THOMAS, Marie-Pierre BARIOU, François GUET, Isabelle STEFANUTTI, Julien LAOUÉNAN, Henri SAVINA, Marie-Pierre COSQUER.
Pouvoirs : Christelle DRÉANO, pouvoirs à Françoise LAOUÉNAN – LE LEC
François PHILIPPE, pouvoirs à Marie-Pierre GUILCHER
Sylvie VIGOUROUX-BUREL, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN
Catherine LAMOUR – GENTRIC, pouvoirs à Marie-Pierre COSQUER
Philippe CORNEC, pouvoirs à Henri SAVINA

Excusé : Jean-Loup THIVET

Secrétaire de séance : Françoise LAOUÉNAN – LE LEC

DELIBÉRATION N° DDEHU-26-07-01

OBJET : Mise en tourisme des aires d'accueil pour camping-cars et van dans le cadre du schéma d'accueil des camping-cars cornouaillais

Rapporteur : André GUILLEMOT

Vu la délibération n° DE-63-2023 en date du 1er juin 2023 par laquelle le Conseil communautaire approuve les termes du Contrat de développement touristique entre la Région Bretagne et les destinations touristiques pour la période 2023-2025 ;

Vu la délibération n° DDEHU-25-09-04 en date du 25 septembre 2025 par laquelle le Conseil communautaire a donné son accord à la prorogation d'une année supplémentaire du Contrat de développement touristique, à savoir jusqu'au 31 décembre 2026 ;

Pour rappel, dans le cadre de la stratégie de développement touristique de la Destination Quimper Cornouaille, et à la demande de ses EPCI adhérents, Quimper Cornouaille Développement a conduit entre 2020 et 2022, l'élaboration d'un schéma d'accueil des camping-cars à l'échelle de son territoire d'intervention, avec l'aide du bureau d'études Recykl'Igo.

La Destination Quimper Cornouaille lance un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt intitulé : "Aménager une aire d'accueil et de services pour camping-caristes et vanlifers, alliant fonctionnalité et écologie, intégrée harmonieusement à l'identité de la Cornouaille ». Dans la continuité du Schéma d'accueil et d'aménagement d'aires de camping-cars sur la Cornouaille *(réalisé par le cabinet Recykl'igo en 2020/2021),* l'ambition de la Cornouaille est d'améliorer l'accueil et le confort des visiteurs itinérants tout en conciliant préservation de l'environnement, développement économique et cohésion sociale. Les objectifs poursuivis sont :

- Favoriser l'émergence d'une offre de qualité proposée à l'année répondant aux attentes des cornouaillais et visiteurs itinérants,
- Répondre aux besoins des collectivités d'aménager des aires d'accueil adaptés aux enjeux des transitions, à l'intégration paysagères des sites,
- Limiter le nombre des aires officieuses en Cornouaille en proposant des alternatives de stationnement qualitatives,

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260709-DDEHU_26_07_01-DE

- Améliorer la cohabitation et l'acceptation des camping-caristes.

Localement, Douarnenez Communauté a choisi d'actualiser le schéma d'accueil des camping-cars travaillé entre 2020-2022. Un groupe de travail s'est réuni le 17 septembre 2025 afin d'avancer sur la situation des aires de stationnement camping-cars et leurs mises en tourisme.

Les Communes de Pouldergat, Poullan-sur-Mer et Le Juch disposent chacune d'une aire de stationnement pour camping-cars, dont la capacité d'accueil est comprise entre deux et quatre véhicules. Soucieuses de renforcer l'attractivité de leur territoire et d'améliorer les conditions d'accueil des visiteurs, elles entendent s'inscrire dans une démarche de mise en tourisme et de valorisation de ces aménagements.

Il est convenu la mise en place d'un panneau près des aires de stationnement en intégrant plusieurs messages : les bonnes pratiques lors du séjour, le respect des lieux et des sites de visites, les circuits de randonnées à pied et à vélo sur la commune et plus largement sur le territoire Douarnenez Communauté et un tableau des distances à pied et à vélo.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant TTC
3 panneaux de médiation	**7 500 €**	**Région Bretagne** **Douarnenez Communauté**	**3 750 €** **3 750 €**

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Développement du 9 octobre 2025,
Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 3 juillet 2026,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **SOLLICITER** une subvention de 3 750 € auprès du Conseil régional de Bretagne dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt « mise en tourisme des aires d'accueil pour camping-cars et vans dans le cadre du schéma d'accueil des camping-cars cornouaillais »,
- **APPROUVER** l'installation des panneaux de médiation environnementale et patrimoniale sur les communes de Pouldergat, Poullan-sur-Mer et Le Juch.

Fait et délibéré le 9 juillet 2026.
La Présidente,
Jocelyne POITEVIN

Le secrétaire,
Françoise LAOUÉNAN – LE LEC